

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Vues pittoresques des chateaux, monumens et sites remarquables de l'Alsace**

**Rothmüller, Jacques**

**Colmar, [1839]**

Mulhausen

[urn:nbn:de:bsz:31-265342](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-265342)

## Château de Greiffenstein.

Ce château n'a point de valeur historique, et les chroniqueurs ne peuvent lui assigner aucune origine certaine. Il parait avoir eu beaucoup plus d'étendue que les ruines qui subsistent encore, et qui ne consistent que dans une tour carrée d'une construction fort simple. Ce que l'on sait, c'est qu'une famille noble de ce nom a longtemps subsisté en Alsace, tenant de l'évêché de Strasbourg deux châteaux de Greiffenstein, l'un dit *le grand*, l'autre *le petit*. Ils engagèrent la moitié du grand, en 1397, à Berthold de Wilsperg et à d'autres; c'est ainsi que les comtes de Saarwerden et les nobles de Hohenburg sont devenus propriétaires de ce château. Les deux châteaux étant parvenus dans les mains des nobles Hoffwarth, furent vendus à l'évêque Albert en 1516. C'est ici que l'histoire s'arrête et qu'il n'est plus fait mention ni de la famille, ni du château de Greiffenstein qui fit partie des terres de l'évêché et qui en subit sans doute aussi les vicissitudes.

## Château d'Ortenburg.

Trois châteaux dépendaient autrefois de la seigneurie de Villé. Le plus ancien était celui d'Ortenburg. Son antiquité est une des plus reculées, car les anciennes chartes font mention qu'en l'an 1000 un comte d'Ortenburg fonda l'abbaye des bénédictins connus sous le nom de *Hugshoven*, qui était placée au centre de la vallée de Villé. Ce château fut l'objet de la convoitise de l'orgueilleux et tyrannique bailli de Charles-le-Téméraire qui s'en empara, en disant que les *vilains* ne devaient posséder ni terres ni sujets. Les bourgeois de Strasbourg vengèrent courageusement cet outrage en reprenant le château en 1474. Ce château passa, en 1551, aux barons de Bollwiller, auxquels succédèrent les comtes de Fugger, leurs héritiers par alliance. Lors de la conquête, Louis XIV donna en domaine ce fief à Conrad, baron de Zurlanden, et plus tard à Beat Jacques, neveu de ce dernier, pour récompenser les longs et glorieux services que ses ancêtres avaient rendus à la France, en combattant sous ses drapeaux depuis François I<sup>er</sup>. Ce château est aujourd'hui une dépendance des riches domaines de M. le baron de Fabvier, auquel nous en devons la conservation.

## Mulhausen.

*Origine.* L'origine de Mulhausen, postérieure à l'époque romaine, se lie à la période franque : aussi la trouvons-nous mentionnée dans un diplôme de Louis-le-Débonnaire dont l'on ne saurait toutefois assurer la parfaite authenticité. Son nom et ses armes indiquent la simplicité de son berceau et semblent être le symbole de ses destinées industrielles, qui, de nos jours, s'accomplissent si glorieusement.

*Privilège.* Mulhausen comme Kaysersberg, Schléstadt et Colmar, profita du système par lequel Frédéric VI préluait à l'affranchissement des villes, en leur donnant des murs; elle reçut de lui sa première enceinte. Puis, Rodolphe I<sup>er</sup>, après l'avoir soustrait à la domination de l'évêque de Strasbourg, la créa ville impériale et déclara, en 1275, que ses habitants étaient affranchis de toute juridiction étrangère, et qu'ils étaient aptes à posséder des fiefs. Ces franchises, loin d'être restreintes par ses successeurs, devinrent au contraire plus larges. Adolphe de Nassau, qui succéda à Rodolphe, ajouta à ces concessions en soumettant tous les habitants au magistrat de la ville, en leur accordant le droit de se donner des statuts et en les affranchissant de péages dans toutes les villes de l'empire. Les empereurs Charles IV et Venceslas la déclarèrent de même franche de sa juridiction landgraviale.

*Régime.* Ainsi, comme on le voit par ces différentes concessions, la constitution de l'ancienne cité était toute municipale et démocratique.

L'autorité se trouvait primitivement entre les mains d'un prévôt impérial, lequel, d'après un rescrit de l'empereur Adolphe de 1293, devait être pris, parmi les bourgeois, de quatre nobles et de huit conseillers plébéiens, auxquels Charles IV ajouta, en 1347, un bourguemestre d'où vint la formule *Schultheiss*, *Burgermeister* et *Rath*, en place de la précédente *Schultheiss*, *Rath* et *Gemeind*.

En 1445, le régime fut changé, les nobles furent exclus du sénat et il fut composé de trois *bourguemeister*, de neuf *consillers* et douze *Zunftmeister*. Chaque tribu avait en outre ses officiers nommés *Sechser*, qui étaient appelés dans les affaires générales où il fallait que toute la ville fût représentée. Le grade de *Sechser* était un échelon nécessaire pour arriver aux emplois supérieurs. L'on appelait petit sénat celui auquel assistaient les six plus jeunes *Zunftmeister*, et grand sénat celui auquel les douze étaient appelés. Cette forme fut encore changée, et par suite des modifications, qui furent introduites dans ce régime municipal, le grand conseil s'éleva au nombre de soixante-dix-huit membres.

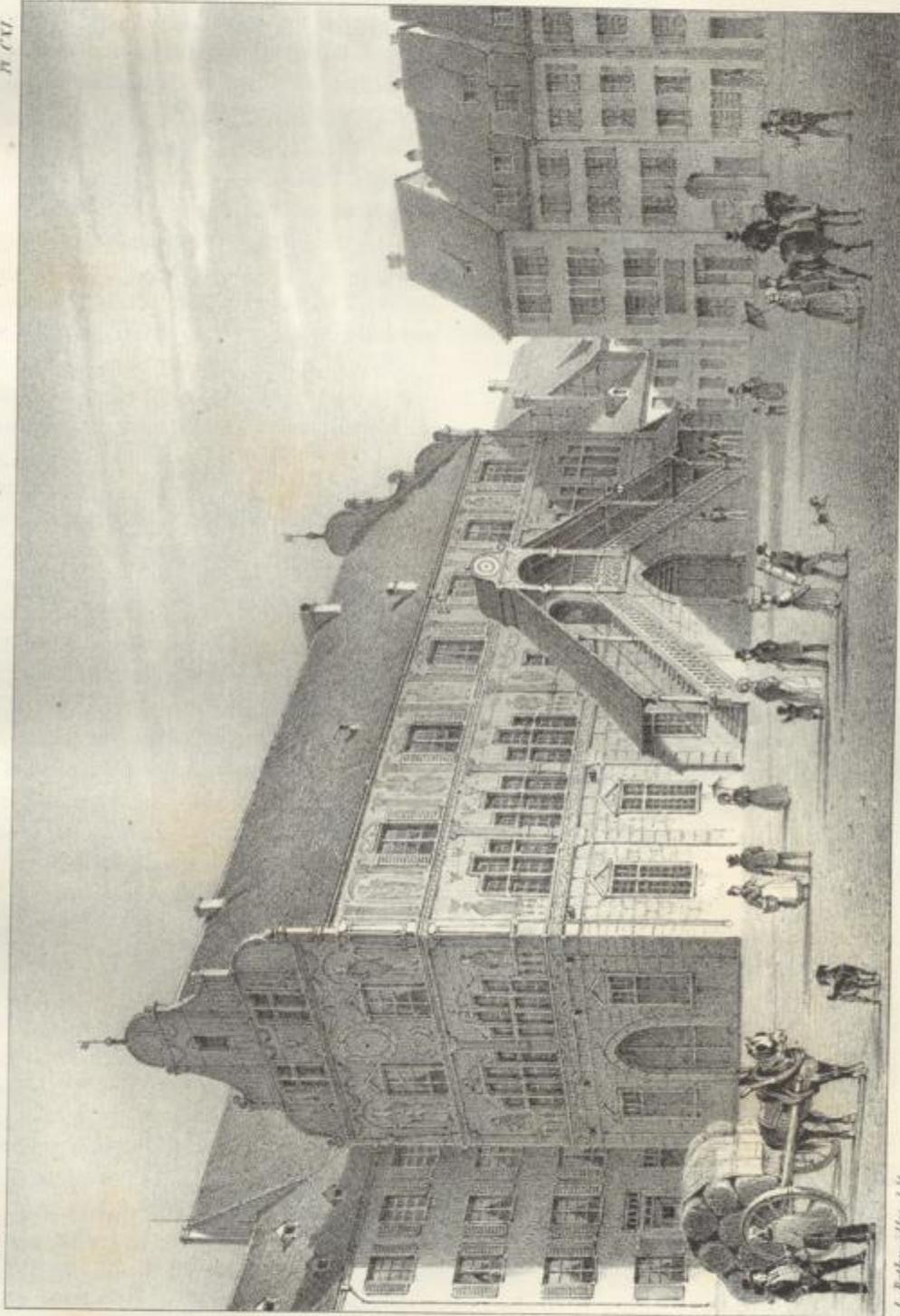
*Événements politiques.* Les tendances usurpatrices des évêques de Strasbourg s'exercèrent sur Mulhausen comme sur la plupart des villes d'Alsace, et plus d'une fois elle tomba en leur possession. L'évêque de Stahleck, pensant sans doute y perpétuer la puissance de l'évêché, y fit construire un fort et en augmenta la défense; mais, en 1261, le comte Rodolphe de Habsbourg, qui voyait s'affaiblir son pouvoir de Landgrave par ces envahissements successifs, s'empara de la ville, de concert avec les habitants qui supportaient impatiemment le joug de l'évêque, enleva le château après trois mois de siège et le rasa. Dix années après, en 1271, l'évêque de Bâle, non moins ambitieux que celui de Strasbourg, tenta de reprendre Mulhausen; il en fit le siège, mais il ne tarda pas à être repoussé par les armes de Rodolphe. Ce nouvel échec ne fit pas oublier à l'évêque de Strasbourg ses prétentions sur Mulhausen; il n'y renonça qu'en 1308, moyennant l'abandon que lui fit Henri VII de Molsheim. Mulhausen alors, pour mieux assurer sa liberté, se ligua avec les autres villes impériales de l'Alsace sous la protection du Landvogt.

Le quatorzième siècle présente une suite de luttes, de violences, de réactions, un drame sanglant dans lequel le plébéien se venge des prétentions orgueilleuses de la noblesse et le chrétien de la honteuse avarice des juifs. C'est une chose frappante que de voir aussi loin qu'on regarde dans le passé, depuis nos jours jusqu'au jugement d'Hérode, l'accomplissement des destinées que les paroles prophétiques de l'Évangile semblent avoir éternellement imposées au judaïsme.

Dans ces temps où le droit du plus fort intervenait dans tous les événements, l'homme de la petite ville, toujours la main sur ses armes pour défendre ses franchises, devait nécessairement devenir homme de guerre et s'habituer à d'énergiques résistances. Aussi voyons-nous les habitants de Mulhausen repousser, en 1444, avec un héroïque courage, l'invasion des Armagnacs. Ils ne déployèrent pas moins de valeur dans une guerre qu'ils eurent à soutenir contre un simple meunier, nommé Herrmann Klée, et qui parvint à obtenir l'appui d'un grand nombre de seigneurs. Cette guerre avait pris naissance dans le refus du meunier de payer à son valet six oboles ou un plappert, que celui-ci prétendit lui être dû. Pierre de Reguisheim se rendit cessionnaire de la créance du

N. CVI.

Hôtel Rhénan



J. Rothemann del.

Lith. de Habin & Co. à Gènes

Hotel de ville à Mulhausen.



valet. Un grand nombre de gentilshommes se réunirent à lui pendant que les villes fédérées de l'Alsace et de la Suisse accoururent au secours de Mulhausen. Plusieurs châteaux des nobles furent emportés, et c'est dans cette guerre que furent détruits ceux de Pierre de Reguisheim, que l'on contraignit à acheter la paix moyennant 825 florins: c'est ce qu'on appelle le *Plappert-Krieg*. Les ressentiments n'étaient pas apaisés: aussi, peu après la guerre se rallume avec plus de fureur à une occasion d'aussi peu d'importance. Mulhausen demanda une seconde fois assistance aux autres villes d'Alsace, déclarant qu'en cas de refus elle s'adresserait à des voisins; ce qu'elle fit en contractant une alliance pour vingt-cinq années avec les Bernois et les Soleuriens. Les Autrichiens, qui favorisaient toujours les nobles, assiégèrent la ville et brûlèrent les villages d'Illsach et de Modenheim. Cette guerre avait attiré presque toutes les troupes de la Suisse, et les rapines, le feu et le sang affligèrent la contrée. La paix fut signée à Waldshut en 1468. Elle confirma la liberté de Mulhausen; mais l'archiduc Sigismond, pour se venger de la dévastation que ces terres d'Alsace avaient essuyées, les donna en engagement, en 1469, à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. Celui-ci marcha aussitôt sur l'Alsace à la tête de quatre mille lances, et c'est alors que la ville de Mulhausen eut à soutenir le siège dont nous empruntons les détails à la savante notice de M. Louis Levrault, insérée dans la *Revue d'Alsace*. Charles-le-Téméraire avait fait annoncer aux Mulhausiens l'honneur de sa visite, honneur redouté, et dont les pauvres alliés suisses s'étaient imprudemment montrés peu jaloux. Furieux de cet affront, Charles jura d'en tirer sur le champ une éclatante vengeance. Les bourguemeisters et les échevins de l'insolente ville doivent être pendus devant le porche de l'église; la bourgeoisie doit être décimée, les murailles rasées, les maisons pillées et brûlées.

Les menaces du téméraire n'étaient pas de vains mots; aussitôt il monte à cheval avec une forte partie de ses hommes d'armes et arrive devant Mulhausen. Grande y était la terreur; mais dans ce danger désespéré, les bourgeois se montraient dignes de la gloire acquise contre les Armagnacs. Chacun se prépare à la mort, mais chacun s'arme pour mourir vaillamment. Le Saint-Viatique est reçu par tout le peuple dévoué; les prêtres ont donné dans chaque église une absolution générale, et en attendant l'assaut, jeunes et vieux, femmes et enfants, riches et pauvres, moines de tous les ordres, jusqu'aux malades et aux infirmes, font des processions autour des remparts pour implorer la protection du Ciel.

Elle leur fut accordée. Déjà les soldats bourguignons ont investi Mulhausen, les échelles sont prêtes, l'orgueilleux conquérant a ordonné l'assaut et le sac de la ville pour le lendemain au point du jour.... Mais pendant la nuit, l'Ill grossie par les pluies et la fonte des neiges, déborde de toutes parts; l'inondation devient telle qu'une vaste plaine d'eau se forme en quelques heures autour des murailles. Il fallut lever le camp, Charles de Bourgogne se détourna de la ville avec dépit et courut éprouver à Morat ce que peut contre la puissance des armées l'amour de la patrie et de la liberté.

Telles furent les causes providentielles qui sauvèrent la ville de Mulhausen des fureurs de ce conquérant.

L'appui qu'elle avait reçu de la Suisse avait resserré les liens qui l'unissait à la confédération; et, après avoir contracté alliance, en 1506, avec la ville de Bâle, qui venait de s'aggréger au corps helvétique, elle y fut elle-même incorporée au commencement de décembre 1514. Depuis ce moment elle cessa d'appartenir à l'aggrégation des villes impériales, et fut comprise avec le surplus de la Suisse dans tous les traités avec la France. Durant la guerre de trente ans, Mulhausen se maintint à l'aide d'une garnison suisse, que lui fournirent les cantons réformés, ce qui lui valut sans doute la protection des vainqueurs: aussi, lors de la paix de Westphalie cette ville ne fut pas comprise parmi celles qui furent cédées à la France; ce n'est que durant le cours de la révolution française qu'elle y fut définitivement réunie, et que ses destinées se confondirent avec celles de la nation française.

Depuis lors la ville de Mulhausen n'a cessé d'accroître sa puissance industrielle, et aujourd'hui elle présente la caractérisation la plus complète du génie et des tendances de notre époque. Ri-

vale de l'industrie anglaise, elle a fait de prodigieux efforts pour soutenir cette grande lutte dans laquelle elle a souvent devancé le progrès des découvertes étrangères. Si Mulhausen paraît indifférente aux lettres, elle ne recule devant aucune difficulté pour développer en France la richesse industrielle. C'est elle qui dote chaque année nos expositions des produits les plus ingénieux de l'art; c'est de son centre que partira dans quelques années la première ligne du chemin de fer qui dans l'avenir doit rayonner vers tous les points de notre sol et réaliser les avantages matériels et moraux attachés à cette gigantesque entreprise.

Malgré les répulsions et l'antagonisme mal compris de la propriété dont elle vivifie le sol par la consommation, elle marche avec ardeur vers l'accomplissement de ce grand œuvre, et un jour la France lui devra de ne pas être restée en arrière des peuples voisins. Sous ce rapport Mulhausen a largement payé ses droits d'adoption. Elle les justifie en outre par un patriotisme dévoué et qui serait plus généreux encore si les nécessités commerciales n'en arrêtaient parfois les élans.

---

## Château de Kientzheim.

---

Kientzheim, devenu en 1338 propriété dépendante de Schléstadt, se trouve naturellement mêlé à toutes les petites luttes qui, dans le trame si mobile du moyen âge, composent l'histoire de cette ville. Il paraît que son origine est très-reculée; car déjà en 1286 l'empereur Rodolphe l'avait engagé aux Rathsamhausen, moyennant 150 marcs d'argent. Après en avoir obtenu la propriété par donation que lui en fit, en 1338, Louis de Bavière, la ville de Schléstadt acquit, le siècle suivant, en 1492, le château qui appartenait alors à Jean de Hatstatt. Schléstadt resta en possession de ces domaines jusqu'en 1649, époque à laquelle elle les céda, au prix de 3000 florins du Rhin à Guillaume de Gollen qui lui avait rendu d'éminents services. Cette cession lui fut passée sous la condition qu'il réparerait le château que la guerre de trente ans avait entièrement ruiné. Il paraît que la condition ne fut pas remplie; car Silbermann, explorant les monuments de l'Alsace en 1765, ne le trouva plus occupé que par un vieil hermite. Ce dernier, sans doute pour se maintenir dans sa possession, avait habilement répandu le bruit, que d'effrayantes apparitions se produisaient chaque nuit dans ces ruines solitaires: aussi dans le dernier siècle cette croyance était générale dans les environs du château, et du temps de Silbermann elle avait acquis un haut degré de consistance dans les esprits vulgaires toujours enclins au merveilleux.

Le temps aurait entièrement détruit ces ruines, si M. le baron Mathieu de Fabvier n'en avait arrêté les ravages en faisant du château un des embellissements les plus pittoresques de son domaine. On y remarque encore une tour ronde d'une origine très-ancienne, ainsi qu'une voûte sur laquelle était bâtie une chapelle dédiée à saint Jacques, où les habitants de Châtenois faisaient annuellement une procession.

---